

Age des bénéficiaires

	2007	2008	2009	2010
Moins de 25 ans	13,0%	15,5%	25,4%	16,4%
25-44 ans	70,1%	68,3%	62,7%	67,6%
45 ans et plus	16,2%	14,5%	11,8%	15,7%
NC	0,7%	1,7%	0,1%	0,3%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les principaux bénéficiaires du dispositif sont des personnes âgées de 25 à 44 ans.

Caractéristiques des formations

Niveau des actions

	2007	2008	2009	2010
Niveau I et II	5,0%	4,0%	9,7%	3,1%
Niveau III	2,4%	2,5%	5,3%	2,5%
Niveau IV	9,0%	2,3%	2,2%	7,1%
Niveau V/ V bis/ VI	22,6%	16,1%	17,8%	27,1%
Autres	60,9%	75,0%	65,0%	60,2%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Hormis la catégorie « Autres » (formations pour lesquelles aucun diplôme n'est délivré), les formations suivies sont principalement des formations de Niveau V.

Principaux domaines de formation

	2007	2008	2009	2010
Transport/ Logistique	43,3%	51,3%	35,7%	23,1%
Santé/ Social	14,9%	16,3%	19,3%	16,6%
Sports et loisirs	9,7%	5,7%	6,8%	2,0%
Gestion comptable	3,9%	3,2%	9,9%	4,3%

Les principales formations suivies sont des formations du secteur Transport/ Logistique (CACES, Permis poids lourd, Permis transports en commun ...) et du secteur Santé/ Social (Aide soignant, Infirmier, Assistant social ...). L'année 2010 se caractérise par une forte diminution « du poids » des formations Transport et Logistique.

Association de Gestion de l'Environnement de la Formation en Martinique  
Immeuble Foyal 2000 - Place Lafcadio Hearn - Rue du Gouverneur Ponton  
97200 FORT DE FRANCE  
Tel : 05 96 71 11 02 / Fax : 05 96 73 57 08  
Site web : <http://www.agefma.fr>



# Chiffres Clés

Juin 2012

## Programme Régional de la Formation Professionnelle

Le Programme Régional de la Formation Professionnelle est composé du Programme Régional de Formation Professionnelle des Jeunes et du Programme Régional de Formation Professionnelle des Adultes. Il s'agit de programmes annuels élaborés à partir d'actions de formation proposées pas les centres de formation ayant répondu aux appels d'offres.

Sur la base du cahier des charges, deux consultations sont effectuées par an pour ces programmes. Les actions qui ont été retenues par le Conseil Régional tiennent compte des besoins exprimés à la fois par les demandeurs d'emploi et par le monde économique.

### Programme Adultes, Programme Jeunes

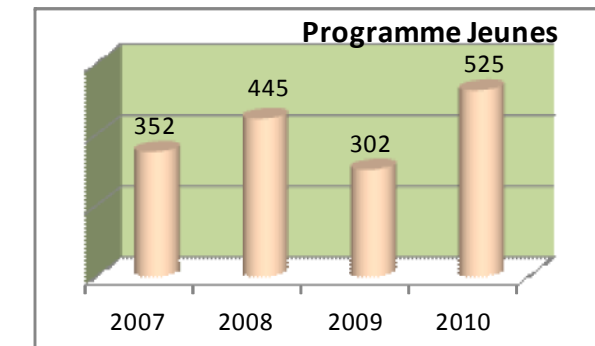
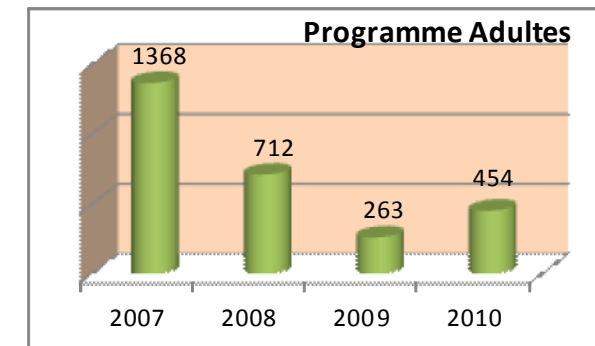
#### Présentation

Le Programme Régional de Formation Professionnelle des Jeunes s'inscrit dans le cadre de la loi quinquennale du 20 décembre 1993 par laquelle le Conseil Régional assure la prise en charge du parcours de formation proposé aux jeunes demandeurs d'emploi âgés de 16 à 26 ans, non titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP...).

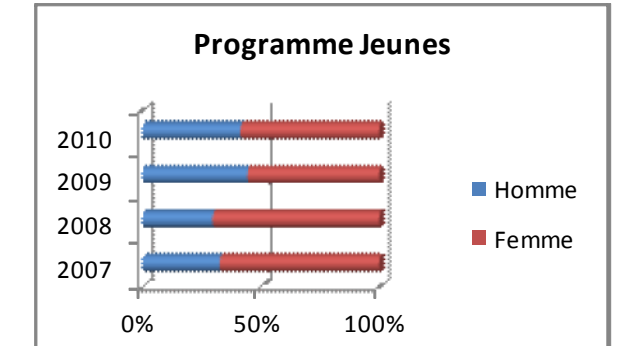
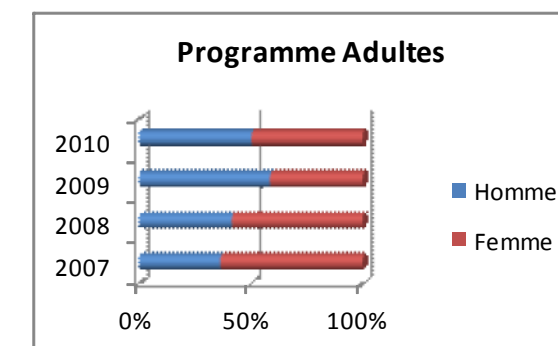
Le Programme Régional de Formation Professionnelle des Adultes est ouvert à tout public demandeur d'emploi pouvant justifier d'un an d'inscription à Pôle Emploi. Aucune condition d'âge n'est exigée.

Les actions de formation mises en œuvre dans le cadre de ce programme ouvrent droit, sous certaines conditions, à une rémunération.

Le nombre de personnes ayant bénéficié des programmes jeunes et adultes a diminué entre 2007 et 2009. En 2010, ce nombre a augmenté de près de 50%.

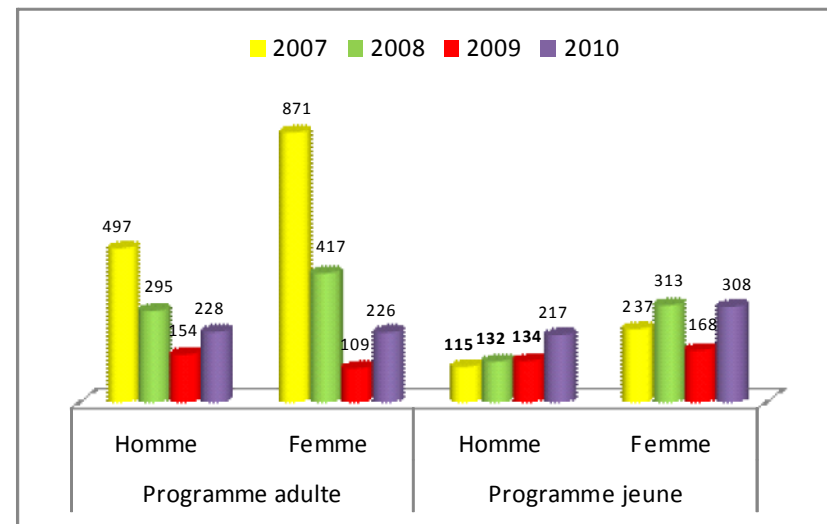


### Proportion d'hommes et de femmes inscrits au programme Adultes et Jeunes



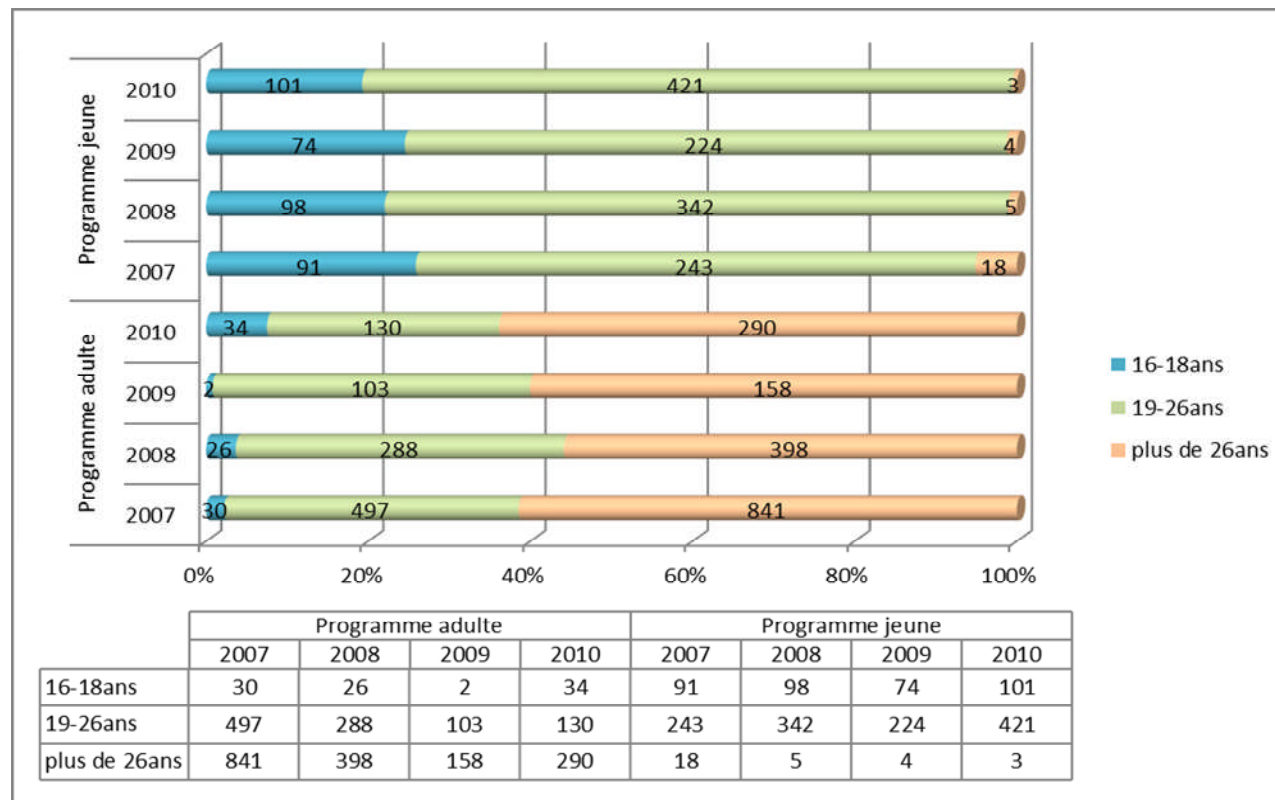
Globalement, les femmes sont plus nombreuses à se former. Cependant, le pourcentage d'hommes ayant participé au programme jeunes a augmenté entre 2007 et 2009. Cette tendance s'inverse en 2010 avec un léger recul de la proportion d'hommes en formation.

## Sexe des individus en fonction du programme



Le nombre de bénéficiaires est en diminution depuis 2009 hormis les hommes du programme Jeunes. Depuis 2010, il y a une augmentation significative du nombre de personnes en formation dans les programmes Jeunes et Adultes.

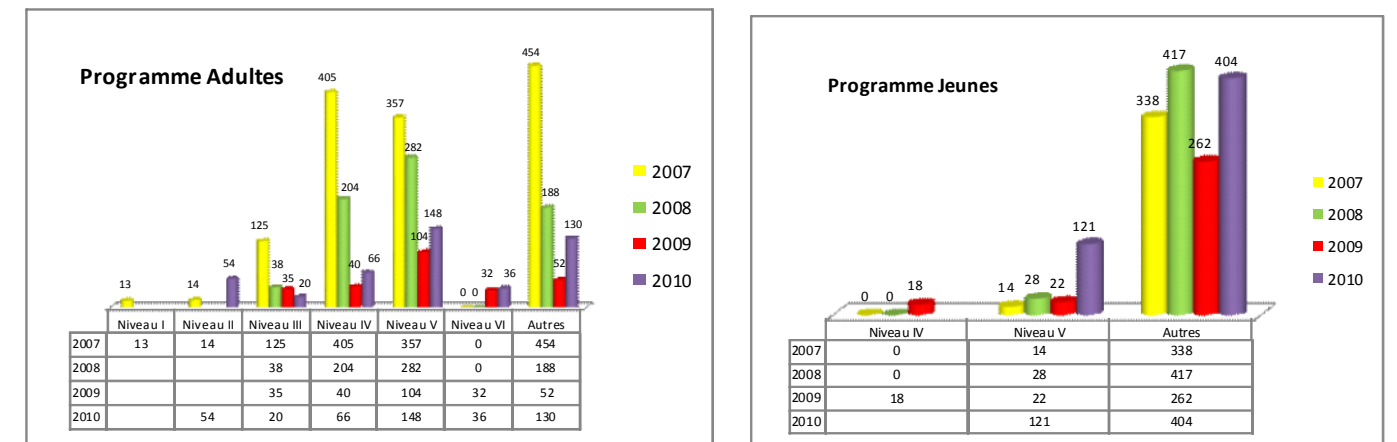
## Age des individus



Les personnes qui participent aux programmes Adultes et programmes Jeunes sont relativement jeunes.

Les moins de 26 ans se dirigent principalement vers le programme Jeunes. Cependant, ils sont près de 40% à intégrer le programme Adultes. Les 16-18 ans ne représentent que 20% des personnes qui suivent le programme Jeunes.

## Niveaux des formations



La majorité des jeunes suivant les formations dans le cadre du programme Jeunes, bénéficient de mises à niveau, mobilisation ou préqualification préalable à une formation de niveau V. Ils étaient 77% en 2010.

Le nombre de jeunes qui suivent des formations de niveau V augmente entre 2007 et 2010. On est passé de 3% en 2007 à 23% en 2010.

Les formations mises en œuvre dans le cadre du programme Adultes sont majoritairement de niveau V. Le nombre de bénéficiaire est 2 fois plus important que celui du niveau IV pour les 2 dernière années.

Entre 2007 et 2009, on constate une diminution de 80% du nombre de stagiaires. En 2010, ce nombre connaît une hausse de 52%. Cette augmentation est plus marquée pour les formations de niveau II, V, VI et autres.

## L'AIDE INDIVIDUELLE A LA FORMATION

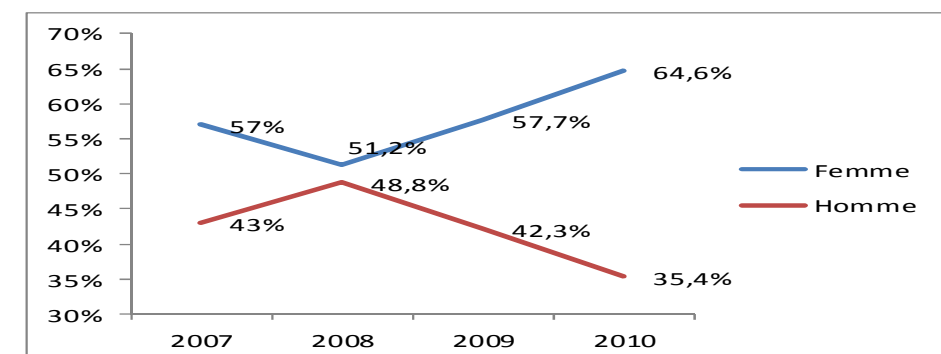
### Présentation

Afin de répondre aux projets des publics dont le cursus de formation n'entre pas dans le cadre des différents programmes de formations (Programme Régional Adultes et Programme Jeunes, Programmes d'actions de l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes en Martinique (AFPAM) et de l'École de Formation Professionnelle aux Métiers Maritimes et Aquacoles (EFPMA), la Région a mis en place un dispositif d'aide en faveur des demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 6 mois au Pôle Emploi.

En 2010, 865 personnes ont bénéficié d'une aide individuelle à la formation.

### Caractéristiques des bénéficiaires

Sexe des bénéficiaires



Les femmes sont plus nombreuses à bénéficier de l'aide individuelle à la formation. Elles représentent plus de la moitié des bénéficiaires et cette différence ne cesse de s'accroître depuis 2008.